



Consommation abusive de forfait après un vol de portable

Par **sasa**, le **05/09/2011** à **14:04**

Bonjour,rrnrnJe me suis fais voler mon portable vendredi et je viens de recevoir un en cours de consommation de 358 € hors forfait.rnJ'ai porté plainte et fait suspendre ma ligne mais pas suffisamment tôt apparemment.rnrnJ'ai contacté mon opérateur pour la marche à suivre pour que cette consommation ne me soit pas facturée mais pas encore de réponse précise.rnrnQuelles sont mes chances d'obetenir le remboursement de cette consommation ?
rrnrnMerci d'avance pour vos conseils.